

**VILLE DE DAMPMART (77)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres  
 composant le Conseil : 27  
 Présents : 25  
 Votants : 25

SERVICE ÉMETTEUR : SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 ANNÉE : 2026

\*\*\*\*\*

**OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA  
 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE  
 LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DES  
 SERVICES PUBLICS (CDSP)**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six le neuf avril à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DELPECH Laurent, Maire de Dampmart.

Date de la convocation : 3 avril 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Laurent DELPECH, Maire	Alice VIALARD
	Jacques POTTIER, Adjoint	Catherine MILLOT
	Aude ZAFOUR, Adjointe	Pierre ROGGE
	Pierre CHOFFARDET, Adjoint	Céline DRAHON
	Catherine ALIBERT BRIGNONE, Adjointe	Fabien MARTINEAU
	Michel PIRIS, Adjoint	Martine MARCHAND
	Françoise DARRAS, Adjointe	David GENTIEU
	Lionel BOQUILLON, Adjoint	Catherine HINARD-PESCHI
	Myriam CHMELEFF, Adjointe	Marcel BEAUDARD
	Guy DARRAS, conseiller délégué	Christine FALKOWSKI
	Marie PLEGNON, conseillère déléguée	Adrien DEVIC
	Naima AHMED-AMMAR, conseillère déléguée	Frédéric DENEUCHATEL
	Jean-Pierre PRIEUR	
ABSENTS EXCUSÉS	Kevin FAVRET	
	Najat BROEDERS	

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et l'appel nominal ayant été fait, il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15, à l'élection d'un secrétaire de séance dans le sein du Conseil.

Pour la présente session, Monsieur Frédéric DENEUCHATEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

**ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS (CDSP)**

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5 prévoit la création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO) et d'une Commission de Délégation de Services Publics (CDSP). Ces commissions sont présidées par Monsieur le maire ou son représentant.

Le Conseil Municipal doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'élection des suppléants est réalisée en nombre égal à celui des titulaires ; ceux-ci seront nommément affectés à un titulaire.

**VU** la délibération n°2026/03/12 qui fixe les conditions de dépôts des listes de la commission d'appel d'offres (CAO) et de la commission de délégation des services publics (CDSP)

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE CRÉER** une Commission d'Appel d'Offres et une Commission de Délégation de Services Publics à titre permanent, pour la durée du mandat
- **DE PROCÉDER** à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Services Publics

**SONT ÉLUS :**

Monsieur Laurent DELPECH, Maire, Président de droit – 18, Rue de Bourdin à Dampmart,

Membres titulaires		Membres suppléants	
Jacques POTTIER	8 rue Impasse des Lions-77400 DAMPMART	Michel PIRIS	2 rue de Carnetin-77400 DAMPMART
Pierre CHOFFARDET	49 rue du Château-77400 DAMPMART	Marie PLEGNON	8 rue Lucien Guillaume -77400 DAMPMART
Lionel BOQUILLON	6 rue du Château-77400 DAMPMART	Céline DRAHON	41 rue des Lambuis-77400 DAMPMART
Guy DARRAS	5 rue de Carnetin-77400 DAMPMART	Martine MARCHAND	4 rue du Clos Richard-77400 DAMPMART
Naïma AHMED-AMMAR	53 rue de Lagny-77400 DAMPMART	Christine FALKOWSKI	21 rue Daniel Leduc-77400 DAMPMART

FAIT ET DÉLIBÈRE LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT LES MEMBRES PRÉSENTS SIGNE APRÈS LECTURE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture, le 10 avril 2026 de la publication le 10 avril 2026 en vertu des Lois des 2 mars et 27 juillet 1982.



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Laurent DELPECH

